

## COMMISSION PERMANENTE

Séance du 26 novembre 2007

CP 07/11-35

### **POLITIQUE DEPARTEMENTALE POUR LE DEVELOPPEMENT DU SPORT ET DES LOISIRS EN TARN-ET-GARONNE**

Dans le cadre de la politique départementale pour le développement du sport et des loisirs en Tarn-et-Garonne, l'Assemblée Départementale a approuvé l'inscription des autorisations de programme suivantes :

- **66 400 €** pour la participation à l'organisation de manifestations exceptionnelles, article 67453, sous-fonction 32,
- **250 000 €** pour le développement du sport de masse (fonctionnement des Comités Sportifs Départementaux et équipement des Clubs), article 65746, sous-fonction 32.

Compte tenu des derniers dossiers parvenus dans les services, relatifs à ces deux politiques, je vous demanderais de bien vouloir délibérer sur la répartition des subventions sollicitées et me faire connaître votre décision, étant précisé que si ces propositions étaient retenues, la situation des lignes budgétaires correspondantes serait la suivante :

#### **MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES**

A - Crédit inscrit 2007 .....	66 400 €
B - Dépenses engagées à ce jour .....	59 900 €
C - Engagement à la présente Commission .....	6 490 €
D - Reliquat .....	10 €

#### **SPORT DE MASSE**

A - Crédit inscrit 2007 .....	250 000 €
B - Dépenses engagées à ce jour .....	246 044 €
C - Engagement à la présente Commission .....	3 825 €
D - Reliquat .....	131 €

—  
**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 26 novembre 2007**

CP 07/11-35

**POLITIQUE DEPARTEMENTALE  
POUR LE DEVELOPPEMENT DU SPORT ET DES LOISIRS  
EN TARN-ET-GARONNE**

—  
**DECISION de la COMMISSION  
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1<sup>er</sup> avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

**LA COMMISSION PERMANENTE :**

– Accorde les subventions telles que réparties en annexe :

- manifestations exceptionnelles..... 6 490 €
- sport de masse..... 3 825 €

– Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 67453, sous-fonction 32 pour la participation à l'organisation de manifestations exceptionnelles et à l'article 65746, sous-fonction 32 pour le développement du sport de masse.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

# **MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES – MAEX**

CP 07/11-35annexe1

## **DOSSIERS 2007**

<b>N° ORDRE</b>	<b>ASSOCIATION</b>	<b>OBJET</b>	<b>SUBVENTION ATTRIBUEE</b>
1.	ASSOCIATION DES HABITANTS DE SAPIAC (Montauban)	Organisation d'une course pédestre sur les berges du Tarn	300
2.	U.S.M SECTION EQUITATION	Organisation de concours hippiques à Montauban et Caussade	2 000
3.	ASSOCIATION SPORTIVE MASEENNE CYCLISME	Organisation du 18ème Tour de Gascogne	750
4.	TENNIS QUERCY CAUSSADAIS	Organisation du tournoi Open d'Été 2007	440
5.	LA TRANSLOMAGNOLE (Lavit)	Organisation de la 15 ème édition de la Translomagnole	400
6.	COMITE DEPARTEMENTAL DE JUDO	Organisation du 10ème Tournoi Inter régional Minimes et Juniors à Moissac	800
7.	AMICALE SPIRIDON 82 (Montauban)	4ème Edition de l'Aquarelais course pédestre le long du canal de Valence d'Agen à Montauban	500
8.	AVENIR SPORTIF CAMPSANAIS FOOTBALL	Organisation d'un Tournoi Jeunes de Football	500
9.	GOLF CLUB D'ESPALAIS	Organisation du 18ème Open du Conseil Général et du CDOS	800
<b>TOTAL GENERAL.....</b>			<b>6 490 €</b>

Le Président,

# ACQUISITION DE MATERIEL - SPMA

CP 07/11-35annexe2

## GROS MATERIEL

<i>N° ORDRE</i>	<i>ASSOCIATION</i>	<i>OBJET</i>	<i>COUT TTC</i>	<i>DEPENSE SUBVENTIONNABLE</i>	<i>SUBVENTION ATTRIBUEE 50 %</i>
1	ESPACE GRIMPE (Montauban)	Achat de matériel de sécurité et d'entraînement	11 803	7 650	3 825
<b>TOTAL GENERAL.....</b>					<b>3 825 €</b>

Le Président,